



PÉRIODE 2010-2021



ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN
DE DÉPLACEMENTS URBAINS D'ÎLE-DE-FRANCE



BILAN PAR ACTION

SOMMAIRE

INTRODUCTION

P. 6/7

DÉFI 1

CONSTRUIRE
UNE VILLE PLUS FAVORABLE AUX
DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET
EN TRANSPORTS COLLECTIFS



P. 8 à 19

Lien aménagement
transport 14

DÉFI 2

RENDRE
LES TRANSPORTS COLLECTIFS
PLUS ATTRACTIFS



P. 20 à 85

Train et RER	34
Métro	44
Tramway	50
Bus	56
Transport par câble aérien et navettes fluviales	64
Pôles d'échanges multimodaux	68
Billettique et tarification	76
Expérience voyageur	80

DÉFI 3/4

REDONNER À LA MARCHE DE L'IMPORTANCE DANS LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT ET DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA PRATIQUE DU VÉLO



P. 86 à 137

Pacification de la voirie	100
Coupures urbaines	106
Des rues favorisant la marche	112
Voirie cyclable	116
Stationnement vélo	122
Services vélo	130
Glisse urbaine	136

DÉFI VOIRIE

LA VOIRIE, SUPPORT DE MOBILITÉ



P. 138 à 167

Sécurité routière	150
Optimisation du réseau routier	154
Voies réservées sur autoroute	162
Véhicules autonomes	166

DÉFI 5

AGIR SUR LES CONDITIONS D'USAGE DES MODES INDIVIDUELS MOTORISÉS



P. 168 à 207

Stationnement public	184
Stationnement privé	190
Taxis et VTC	194
Covoiturage	200
Autopartage	204

DÉFI 6

RENDRE ACCESSIBLE
L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE
DE DÉPLACEMENTS



P. 208 à 231

Accessibilité de la voirie	218
Accessibilité des transports collectifs	222

DÉFI 7

RATIONALISER L'ORGANISATION
DES FLUX DE MARCHANDISES
ET FAVORISER L'USAGE DE LA VOIE
D'EAU ET DU TRAIN



P. 232 à 261

Sites logistiques	240
Transport fluvial	246
Transport ferroviaire	250
Organisation du transport routier et des livraisons	256
Performance environnementale du transport routier	260

DÉFI 8

CONSTRUIRE UN SYSTÈME
DE GOUVERNANCE
RESPONSABILISANT LES ACTEURS
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDUIF



P. 262 à 275

Outils de pilotage et d'animation du PDUIF	270
Élaboration et mise en œuvre de Plans locaux de déplacements	272

DÉFI 9

FAIRE DES FRANCILIENS
DES ACTEURS RESPONSABLES
DE LEURS DÉPLACEMENTS



P. 276 à 293

Plans de déplacements
employeurs 284

De l'information voyageur
au MaaS 290

DÉFI ENV

LES ACTIONS
À CARACTÈRE
ENVIRONNEMENTAL



P. 294 à 319

Véhicules
à faibles émissions 304

Réduction
des nuisances sonores 314

GLOSSAIRE DES SIGLES, LOIS ET PLANS

P. 320

CRÉDITS PHOTOS / CARTES

P. 325

INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur le bilan détaillé de la mise en œuvre des actions du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) 2010-2020 et de sa Feuille de route 2017-2020.

Il est organisé par thématique :

DÉFI 1 Construire une ville plus favorable à l'usage des transports collectifs, de la marche et du vélo

DÉFI 2 Rendre les transports collectifs plus attractifs

DÉFIS 3 / 4 Redonner à la marche de l'importance dans la chaîne de déplacement et donner un nouveau souffle à la pratique du vélo

VOIRIE Support de la mobilité

DÉFI 5 Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés

DÉFI 6 Rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement

DÉFI 7 Rationaliser l'organisation des flux de marchandises et favoriser l'usage de la voirie d'eau et du train

DÉFI 8 Construire un système de gouvernance responsabilisant les acteurs pour la mise en œuvre du PDUIF

DÉFI 9 Faire des Franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements

ENV Les actions à caractère environnemental




Pour chaque thématique, le bilan comporte :

- Une première partie présentant :
 - L'évolution du contexte (réglementaire, technologique, etc.) afin de mettre en perspective les mesures mises en œuvre en Île-de-France dans un cadre plus général ;
 - Un bilan global de la mise en œuvre des actions relatives à la thématique qui met en exergue le degré d'avancement des actions et, lorsque cela a été possible, une analyse des facteurs ayant facilité ou non leur réalisation ainsi qu'une analyse de leurs impacts. Un focus sur l'évolution de la mobilité est inclus pour les transports collectifs, la voiture, la marche, le vélo et les deux-roues motorisés ;
 - Des enjeux et perspectives pour la prochaine décennie.
- Des fiches bilan pour chaque action présentant les éléments quantitatifs de mise en œuvre de l'action et de leurs impacts, ainsi que des éléments

financiers en fonction des données qu'il a été possible de rassembler. Les actions du PDUIF étaient pour l'essentiel des recommandations. Les actions à valeur de prescription sont indiquées par le pictogramme.



- Une évaluation du niveau d'avancement de la mise en œuvre des actions sous forme de curseur donnant un avancement quantitatif lorsqu'il est connu ou une gradation qualitative : début de mise en œuvre (action peu ou pas mise en œuvre au moment de l'évaluation), en cours de mise en œuvre (action avancée mais pas encore achevée), mis en œuvre (action achevée).
- Une évaluation de la mise en œuvre par territoire, selon le découpage morphologique du PDUIF (Paris et cœur de métropole ; agglomération centrale ; agglomérations des pôles de centralité ; bourgs, villages et hameaux), sous forme de tableau avec la gradation suivante :

Non concerné	Pas de réalisation	Réalisations limitées	Réalisations importantes
			

L'évaluation a porté sur la période 2010-2021. Pour certaines actions, le bilan s'arrête toutefois à 2019, période avant la crise sanitaire.

Des données quantitatives ont été rassemblées pour mesurer l'avancement des actions, toutefois, dans certains cas où elles faisaient défaut, elles ont été remplacées par des éléments de bilan plus qualitatifs ou des listes de réalisations.

Concernant l'évolution de la mobilité, l'analyse est fondée sur les données suivantes :

- Les résultats de l'Enquête globale transport de 2010 (EGT 2010), référence pour les objectifs du PDUIF ;
- Les résultats partiels 2018 de l'Enquête globale transport EGT H2020 (enquêtes réalisées entre janvier 2018 et juin 2019), qui correspondent à la mobilité avant la crise sanitaire ;
- Les résultats de l'enquête sur la mobilité au temps de la Covid-19 (enquêtes réalisées entre 6 septembre et 19 novembre 2021).

Les résultats présentés dans l'ensemble du rapport d'évaluation correspondent aux jours ouvrables, hors périodes de vacances scolaires et mouvements sociaux dans les transports collectifs. On se reportera au site www.omnil.fr pour les caractéristiques méthodologiques de ces enquêtes, plus d'analyses et les résultats au long de la crise sanitaire.

Île-de-France Mobilités tient à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation :

- Toutes les collectivités (Départements, EPCI, Communes, Métropole du Grand Paris) qui ont fourni des données, apporté des témoignages lors des réunions thématiques et participé aux comités de partage de la synthèse des éléments recueillis
- Les opérateurs de transport et gestionnaires d'infrastructures (transports collectifs, routes, réseaux d'énergie, fluvial, logistique, portuaire) qui ont également fourni des données et partagé leurs analyses : RATP, SNCF, OPTILE, la Société du Grand Paris, SNCF Réseau, VNF, HAROPA Ports de Paris
- Les partenaires régionaux qui ont fourni des données et produit des analyses spécifiquement pour cette évaluation : l'Institut Paris Region, l'Atelier Parisien d'Urbanisme, la DRIEAT (dont la DiRIF) et le SDES, Airparif, Bruitparif
- Les autres partenaires dont les données ont été utilisées pour l'évaluation : le ministère de la Transition écologique, la DGEC, la DGITM, la DGFIP, l'INSEE, l'Ademe, GIREVE, GRTgaz, la fédération des professionnels de la micromobilité, OpenStreetMap, l'UNICEM
- La Région Île-de-France qui a été associée à l'ensemble de la démarche.

DÉFI 1

CONSTRUIRE UNE VILLE PLUS FAVORABLE AUX DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET EN TRANSPORTS COLLECTIFS

PRINCIPES D'ACTIONS DU PDUIF

- Agir à l'échelle locale pour une ville plus favorable à l'usage de modes alternatifs à la voiture
- Agir au niveau des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement parce que leur élaboration permet de concevoir l'aménagement en lien avec les problématiques de transport
- Utiliser le levier des projets de transports collectifs pour inciter à mettre en œuvre les principes d'aménagement favorables aux modes alternatifs aux modes motorisés
- Utiliser le levier de la maîtrise du foncier

GLOSSAIRE

ACRONYMES

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (égal. Agence de la transition écologique)	CSP	Catégorie socio-professionnelle
AMI	Appel à manifestation d'intérêt	DGFIP	Direction générale des Finances publiques
AMIF	Association des maires d'Île-de-France	DGITM	Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
AOM	Autorité organisatrice de la mobilité	DiRIF	Direction des routes d'Île-de-France
APUR	Atelier parisien d'urbanisme	DRIEAT	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
BAC IDF	Base de données commune pour les arrêtés de circulation et de stationnement en région Île-de-France	DUP	Déclaration d'utilité publique
BTP	Bâtiment et travaux publics	EDPM	Engins de déplacement personnels motorisés
CA	Communauté d'agglomération	EGT	Enquête globale transport
CC	Communauté de communes	EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
CCI	Chambre de commerce et d'industrie	EPT	Établissement public territorial
CU	Communauté urbaine	FPS	Forfait de post-stationnement
Cerema	Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	GART	Groupement des autorités responsables de transport
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale	GIREVE	Groupement
CNIR	Centre national d'information routière	GNV	Gaz naturel pour véhicule
COP	Conférence des parties	GPE	Grand Paris Express
CPER	Contrat de plan Etat-Région		

ACRONYMES

GPS	Global Positioning System	PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
GPS&O	Grand Paris Seine & Oise (Communauté Urbaine)	Service PAM	Service Pour aider à la mobilité
IFSTTAR	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux	PAVE	Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière	PCAEM	Plan climat air énergie métropolitain
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	PCAET	Plan climat air énergie territorial
IPR	Institut Paris Region (anciennement IAU – Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France)	PDA	Plan de déplacements administration
LAPI	Lecteur automatique de plaque d'immatriculation	PDE	Plan de déplacements entreprise
MaaS	Mobility as a Service	PDIE	Plan de déplacements inter-entreprises
MGP	Métropole du Grand Paris	PDME	Plan de mobilité employeur
MOS	Mode d'occupation du sol	PDUIF	Plan de déplacements urbains d'Île-de-France
NAO	Négociations annuelles obligatoires	PLD	Plan local de déplacements
OAP	Orientations d'aménagement et de programmation	PLM	Plan local de mobilité
Omnil	Observatoire de la mobilité en Île-de-France	PLU	Plan local d'urbanisme
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
		PM10 / PM2,5	Particulate matter (particules en suspension) de diamètre inférieur 10 µm / 2,5 µm
		PMR	Personne à mobilité réduite

GLOSSAIRE

ACRONYMES

PN	Passage à niveau	SDSV	Schéma directeur du stationnement vélo en gares et stations
PPA	Plan de protection de l'atmosphère	SEM	Société d'économie mixte
PPBE	Plan de prévention du bruit dans l'environnement	SGP	Société du Grand Paris
PQI	Plan quadriennal ou quinquennal d'investissement	SIS	Système d'information et de service pour la billettique
PRIM	Plateforme régionale d'information pour la mobilité	SRCAE	Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
RER	Réseau express régional	SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
RRIR	Réseau routier d'intérêt régional	TAD	Transport à la demande
SCoT	Schéma de cohérence territoriale	TCSP	Transport commun en site propre
SDA	Schéma directeur d'accessibilité	TER	Train express régional
SDAP	Schéma directeur d'accessibilité programmée	TGV	Train à grande vitesse
SDES	Service des données et études statistiques	TICPE	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
SDIC	Schéma départemental des itinéraires cyclables	TURPE	Taxe d'utilisation des réseaux publics d'électricité
SDIV	Schéma directeur de l'information voyageur	UFR	Usagers en fauteuil roulant
SDIRVE	Schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques	UNICEM	Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction
SDRIF	Schéma directeur de la région Île-de-France	VAE	Vélo à assistance électrique

ACRONYMES

VNF	Voies navigables de France
VTC	Véhicules de transport avec chauffeur
VTFE	Véhicule à très faible émission
VUL	Véhicule utilitaire léger
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAN	Zéro artificialisation nette
ZEN	Zéro émission nette
ZCR	Zone de circulation restreinte
ZFE	Zone à faibles émissions

LOIS

LAURE	Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie
Loi ORTF	Loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et portant diverses dispositions relatives aux transports
Loi MAPTAM	Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
Loi Alur	Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
Loi NOTRe	Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
Loi TECV	Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Loi Grand-guillaume	Loi n° 2016-1920 du 29 décembre 2016 relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification dans le secteur du transport public particulier de personnes
Loi pour un nouveau pacte ferroviaire	Loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire

GLOSSAIRE

LOIS

LOM	Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités
Loi Climat et Résilience	Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

PLANS

2009	Plan national pour le développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables
2013	Révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) d'Île-de-France
2014	Plan régional en faveur d'une mobilité durable, Région Île-de-France
2015	Contrat de Plan État Région d'Île-de-France 2015-2020
2016	Plan bus, Île-de-France Mobilités
2017	Plan régional « anti-bouchons » et pour changer la route, Région Île-de-France
2017	Plan d'action Noctilien, Île-de-France Mobilités
2018	Plan vélo et mobilités actives, État
2019	Plan régional de développement de l'électromobilité, Région Île-de-France
2021	Plan national de développement de la cyclo-logistique

CRÉDITS PHOTOS / CARTES

APUR : D. Boureau (p. 232), M. Charasson (p. 282), P. Chazal (p. 238), C. Mariotte (p. 96), F. Mohrt (p. 240), V. Nouailhat (p. 315), Sudol (p. 235)
Île-de-France Mobilités : C. Badet (pp. 20, 28, 33, 45, 57, 69, 73, 82, 83, 85, 123, 125, 222, 223, 224, 227, 307), W. Beucardet (pp. 33, 131, 283, 290), F. Bedeau (pp. 31, 56), L. Debrincat (pp. 65, 126, 136), Doppel France (p. 67), M.-J. Frey (p. 208), C. Fu (p. 297), C. Gabella-Latreille (p. 152), J.-M. Gourdon (pp. 53, 83, 227, 231), A. Julien (pp. 111, 132), Z. Hampikian (p. 185), P. Le Mat (pp. 8, 140, 141-g, 154, 165, 168, 197, 201, 259, 293, 298), P. Miran (pp. 88, 130), C. Recoura (pp. 34, 43, 62, 68 200, 225, 288), Sennse (pp. 262, 267) • **L'Institut Paris Region** : A. Bardon (pp. 155, 319), J. Bertrand (p. 200), C. Delaporte (p. 112), A. Deludet (pp. 103, 294), M. Gawlik (pp. 32, 86, 107, 151, 195, 276), V. Gollain (p. 287), H. Joinet (p. 192), N. Laruelle (p. 250), P. Lecroart (p. 13, 138, 245) C. Legrenne (p.182), J. Missonnier (p. 113), J. Sarris (pp. 141-d, 247, 278), C. Tarquis (pp. 95, 105, 219), M. Vialleix (p. 234) • **Région Île-de-France** : R. Fournier, Artefact (p. 55) • **Terra** : A. Bouissou (p. 18, 36, 52, 63, 132, 133, 137, 147, 161, 178, 183, 188, 199, 219, 221, 302), M. Bouquet (p. 249) D. Carles (p. 135), D. Coutelier (p. 134), L. Mignaux (p. 255, 296), B. Suard (p. 141-h), D. Valente (p. 158) • **Ville de Paris** : E. Merick (p. 316) • **Pixabay** : Photo libre de droits (p. 279).